

Présidence de M. Yvan Salzmann, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Claude Bonnard ; Jean-François Cachin ; Johann Dupuis ; Romain Felli ; Claude Nicole Grin ; Gaëlle Lapique ; Philippe Lenoir ; Sandrine Schlienger ; Philipp Stauber.

Membres absents non excusés : Matthieu Carrel ; Evelyne Knecht ; Claude-Alain Voiblet.

Membres présents	87
Membres absents excusés	10
Membres absents non excusés	2
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 55 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/Préavis N°
2015/39**

Métamorphose. Centre sportif de la Tuilière. Création d'un centre de football et d'athlétisme. Demande de crédit d'ouvrage.

Rapporteur : M. Benoît Gaillard (Soc.)

Discussion

Mme Natacha Litzistorf (Les Verts) ; M. Maurice Calame (PLR) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; Mme Nicole Graber (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP).

Discussion sur le vœu

Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; Mme Nicole Graber (Les Verts) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux ; Mme Natacha Litzistorf (Les Verts) ; Mme Séverine Evéquois (Les Verts) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population ; M. Benoît Gaillard (Soc.).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et une dizaine d'abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 57'450'000.- destiné à la réalisation du Centre sportif de la Tuilière, comprenant neuf terrains de football, des installations pour la pratique de l'athlétisme et un bâtiment vestiaires/bureaux/buvette ;
2. d'amortir annuellement, sur une durée de 30 ans, le crédit prévu sous chiffre un par le budget du Service des sports, rubrique 2101.331 ;

Deuxième partie de la 2^{ème} séance du mardi 8 septembre 2015

	<ol style="list-style-type: none">3. de faire figurer sous la rubrique 2101.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant des crédits mentionnés sous chiffre un ;4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre un les subventions qui pourraient être accordées ;5. de balancer les dépenses et amortissement du crédit d'étude ouvert de CHF 2'450'000.- (4100.582.8502) par prélèvement sur le crédit prévu au chiffre un ci-dessus.
Vœu	<p>Le Conseil prend acte du vœu proposé par la commission, disant :</p> <p style="text-align: center;"><i>« Le Conseil communal souhaite que le bâtiment soit couvert par une toiture végétalisée compatible avec les panneaux photovoltaïques. »</i></p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>
Interpellation urgente	de M. Mathieu Blanc (PLR) et consorts : « Quelles suites et conséquences à l'occupation illégale de l'ancien collège de Petit-Vennes ? »
Interpellation urgente	de Mme Janine Resplendino (La Gauche) et consorts : « Ils sont là, n'essayons pas de les cacher. »
Développement de M. Mathieu Blanc	M. Mathieu Blanc (PLR)
Développement de Mme Janine Resplendino	Mme Janine Resplendino (La Gauche)
Réponse municipale	M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale.
Discussion	Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Cédric Fracheboud (UDC) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) <u>qui dépose une motion d'ordre pour une interruption de séance</u> ; Mme Janine Resplendino (La Gauche).
Motion d'ordre – interruption séance	<i>La motion étant soutenue par le nombre suffisant de conseillers, elle est mise en discussion</i>
Discussion sur motion d'ordre	M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) <u>qui renonce à l'interruption de séance.</u>
	Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 22 h 55.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....